



COMMUNIQUE DE L'AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) et l'Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (LuxDev), à travers le programme BeDigital, il est organisé un atelier de sensibilisation à l'intention des Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) des autorités contractantes.

Cet atelier, prévu pour le **jeudi 26 mars 2026 à partir de 09 heures à l'hôtel Golden Tulip Le diplomate**, portera sur :

- les dispositions de la Loi n°2020-03 du 20 mars 2020 relative à la promotion et au développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) en République du Bénin ;
- le mécanisme d'Achat Public d'Innovation (API), visant à faciliter l'intégration de solutions innovantes dans les procédures de commande publique, tout en renforçant l'accès des startups et des MPME aux marchés publics.

À cet effet, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) invite les PRMP des structures suivantes : **Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Ministère de la Justice et de la législation (MJL), Ministère des Affaires Etrangères (MAE), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP), Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND), Ministère des Enseignements Maternel et primaire (MEMP), Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle (MESTFP), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique (MESRS), Ministère de la Santé (MS), Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM), Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA), Ministère des Sports (MSP), Ministère de la Défense nationale (MDN), Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), Ministère du Travail et de**

la Fonction Publique (MFTP), Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP), Autorité de Protection des Données à Caractère personnel (APDP), Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME), Agence de promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), Agence de Développement de Sémé City (ADSC), Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT), Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF), Agence pour le Développement des Arts et de la Culture (ADAC), Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), Agence Nationale de Gestion des Marchés (ANAGEM), Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du territoire (SIRAT SA), Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU), Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), Société Nationale de la Mécanisation Agricole (SONAMA), Fonds National pour le Développement de l'Agriculture (FNDA), Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), Fonds National pour la Microfinance (FNM) Caisse de Dépôt et de Consignation du Bénin (CDC Bénin), Caisse Autonome de gestion de la dette (CAGD), Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Institut Nationale de la Femme (INF), La Poste du Bénin, Centre Nationale d'Investigation Numérique (CNIN) et Centre National de Sécurité Routière (CNSR), à prendre part à cette importante activité organisée par l'ADPME, en collaboration avec ses partenaires.

La participation à cet atelier contribuera à une meilleure appropriation des réformes en cours et au renforcement des capacités des acteurs de la commande publique en matière d'inclusion des MPME et de promotion de l'innovation.

Les PRMP concernées sont priées de prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur participation effective.

Fait à Cotonou, le 24 mars 2026

**Le Président et pour PO
Le Secrétaire Permanent,**



Ludovic GUEDJE